

INTITULE DE LA FORMATION

L'ACTUALISATION COLLABORATIVE DES PROJETS D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

OBJECTIFS

- Maîtriser les contenus du projet d'établissement, à partir du cadre réglementaire et des Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM,
- Maîtriser la méthodologie et les outils d'animation permettant une actualisation collective du projet d'établissement dans le cadre d'une démarche participative
- Pouvoir réunir les conditions d'une mobilisation active du public autour de l'actualisation du projet.
- Pouvoir articuler le projet d'établissement ou de service, la démarche qualité et les démarches d'évaluation dans lesquelles le secteur enfance famille s'inscrit.

PUBLIC

Cadres des Etablissements Sociaux et Médico Sociaux, équipes éducatives, équipes soignantes, équipes administratives et techniques.

DUREE

3 jours en durée standard.
Durée personnalisable selon les besoins en approfondissement.

PRE REQUIS

Aucun

LIEU ET ACCESSIBILITE

En Intra : France entière - Formation accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

Module 1 – Introduction : mettre en perspective le projet d'établissement avec le cadre des politiques publiques d'action sociale et médico sociale - Eléments de contexte.

- Les principales dispositions réglementaires
 - Qu'est ce qui relève des obligations légales ?
 - Quelles sont les marges de manoeuvre ?
 - Le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 sur la nécessaire analyse des besoins sociaux sur un territoire
 - Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 et l'introduction de l'accompagnement individualisé prenant en compte le projet des individus
 - Loi 2005-102 de février 2005 relative aux droits de participation des usagers
- Projet d'établissement et politique locale d'action sociale et médico sociale
 - Les attendus des financeurs à l'égard du projet d'établissement
 - Une logique globale de rationalisation de l'intervention
 - L'importance de la dimension stratégique de l'élaboration des politiques publiques
 - L'impératif de l'évaluation de l'action publique

Module 2 – Décrypter les recommandations de bonnes pratiques sur l'élaboration du projet de d'établissement

- Rappel sur les attributions de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissement Sociaux et Médicosociaux (ANESM)
- Présentation thématique des recommandations de bonnes pratiques

Module 3 – Les thématiques du projet de service, à travers le prisme de la participation des personnes accueillies et accompagnées

1 - L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire

- L'histoire
- Le projet : les valeurs et les orientations

2 - Les missions

- Les enjeux spécifiques pour le service
- Les repères juridiques : les textes relatifs à la catégorisation du service, les schémas régionaux ou

départementaux, les arrêtés d'autorisation/agrèments/habilitation, les conventions 3

- Le public et son entourage

- L'approche de l'établissement pour : mieux connaître le public réellement accueilli, anticiper les évolutions, identifier les dynamiques de parcours des personnes accueillies et accompagnées, favoriser l'expression et la participation des personnes accueillies et accompagnées
- Les repères : Les publics accompagnés, les évolutions des publics et de leurs besoins, les relations avec l'entourage

4 - La nature de l'offre de service et son organisation

- La nature de l'offre de service
- L'organisation interne de l'offre de service : les modalités de l'admission, les volets techniques et pédagogiques du projet (l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement personnalisé, l'hébergement et les services associés, la fin de prise en charge, les conditions de mise en œuvre et les moyens matériels mobilisés.
- L'ancrage des activités dans le territoire : partenariat et ouverture sur l'environnement : les partenariats liés aux missions, l'ouverture sur les ressources locales.

5 - Les principes d'intervention :

- Le fondement des principes d'intervention,
- La mise en œuvre des droits des personnes accueillies et accompagnées,
- La gestion des paradoxes,
- Les modalités de régulation,
- Les repères méthodologiques

6 - Les professionnels et les compétences mobilisées :

- Les enjeux auxquels service doit répondre en terme de ressources humaines,
- Les compétences et les qualifications mobilisées,
- Les fonctions et les délégations,
- La dynamique du travail d'équipe,
- L'organisation de l'interdisciplinarité, 77912969
- Le soutien apporté aux professionnels,
- Le positionnement des professionnels à l'égard des usagers.

7 - Les objectifs d'évolution, de progression et de développement du service

Module 4 - Méthodologie pour une élaboration participative du projet d'établissement

- Etapes de la démarche participative :
 - constitution du groupe projet (composition, feuille de route, répartition et organisation)
 - élaboration du programme des réunions du groupe projet
 - définition d'un calendrier
 - définition des modalités d'organisation du groupe projet (logistique, secrétariat, reporting)
- Eléments théoriques de dynamique des groupes restreints
 - le concept de construit d'action collective selon Crozier et Friedberg
 - le concept de « moral » selon Elton Mayo
 - pouvoir d'agir et empowerment
- Les méthodes d'animation
 - les méthodes collaboratives
 - le choix des approches et des outils en fonction des objets de travail
 - la gestion du temps, l'équité dans le partage de la parole, la traçabilité des contenus.
- Du groupe projet à la rédaction du projet d'établissement
 - Le cadre formel de la retranscription des travaux
 - Le partage du travail de rédaction
 - Le comité de lecture et de validation
 - La forme du projet d'établissement : plan, présentation, illustrations
- La communication sur le projet d'établissement

Module 5 – Les travaux spécifiques qui accompagnent l'élaboration du projet d'établissement

- L'analyse de l'évolution des besoins du public
 - Approche statistique
 - Approche qualitative
- L'exercice de projection sur 5 ans
 - La notion d'orientation stratégique

- La définition d'un programme d'action à 5 ans

Module 6 - Construire un outil d'évaluation du projet d'établissement en équipe et avec les personnes accompagnées

- L'enjeu de la cohérence entre l'évaluation et le projet.
- Les étapes de l'évaluation interne comme démarche continue d'évaluation de la qualité,
- La méthodologie d'une évaluation interne participative
 - Le référentiel d'évaluation : domaines, critères et indicateurs, système de collecte des données et de cotation de la qualité
 - Le plan d'actions d'amélioration
 - La constitution et l'organisation du groupe projet de l'évaluation
 - Les documents à produire

INTERVENANT

Consultant, spécialiste de l'action sociale et médico sociale et de la méthodologie de projet.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Interventions magistrales.
Echanges avec les participants.
Ateliers

SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES

Documentation relative aux interventions magistrales.
Trames de préfiguration des projets d'établissement ou de services.
Mémo des préconisations méthodologiques.

VALIDATION DU STAGE

Evaluation dynamique des acquis au moyen d'un QCM.
Remise d'une attestation personnalisée.

PRIX DE LA FORMATION

En intra, 2700 € TTC pour 12 stagiaires maximum et frais de déplacement en sus.